Décision | Générale | colonial

Décision n° 288 accordant un passage de retour par anticipation à Mme Bonadona.

n° 288

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	**Date de publication** 1 mars 1950
Numéro JO n° 3 du 31/03/1950	**Date du numéro** 31 mars 1950

VISAS

Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vul'ordonnance organique du 1S septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 3 juillet 1897 portant règle ment sur les passages

Vule certificat du directeur du service de sonté.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Un passage de retour par anticipation pour Perpignant est accordé à Mme.Bonadona. épouse de M.Bonadona (Jean). agent contracturel en service aux Finance.

Art. 2

—Mme Bonadona, accompagnée de sa fille âgée de S mois, se rendra en France par voie aérienne et voyagera en 2°classe aux frais du budget local assimilation 3e catégorie).

Art. 3

—La présente décision sera enre gistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.